

Nombre de

Conseillers :

en exercice :

présents :

votants :

L'an deux mille vingt six

le : vingt-sept avril

le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE

COLLONGUE,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :

**DESIGNATION DE
L'ELU QUI SERA EN
CHARGE DES
QUESTIONS DE
DEFENSE**

-PROCURATIONS :

- M. Franck CALDERINI à Mme Emilie COSSU
- M. Patrick GARGUILO à M. Robert CANAMAS
- M. Bernard NEDJAR à M. Philippe ARDHUIN

Vu les élections municipales du 15 Mars 2026 et suite au Procès-verbal d'installation du Maire et des Adjointes en date du 22 Mars 2026, il convient de procéder au renouvellement du réseau local composé d'un élu désigné par chaque Conseil Municipal comme correspondant de défense par la Commune ;

Considérant qu'il s'agit de disposer au sein de chaque Commune d'un correspondant identifié dont la fonction est de servir de relais d'information entre le Ministère de la Défense et la Commune ;

Considérant que Monsieur Philippe ARDHUIN est proposé pour faire fonction d'Elu en charge des questions de Défense ;

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des membres de la commission a lieu au scrutin secret, sauf décision unanime de l'assemblée de recourir au vote à main levée,

Le Conseil Municipal procède à l'élection à main levée.

**Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :**

**Publié ou Notifié
le : 29-04-2026**

Le Conseil Municipal,

- PROCLAME ELU :

Monsieur Philippe ARDHUIN en qualité d'Elu en charge des questions de Défense.

POUR : 23

**ABSTENTIONS : 6 MM (Clément CHICHIGNOUD – Noé GUIGONET –
Marie-Line LEPAGE-BAGATTA – Gilbert MAGNAN – Julia MICH –
Marc VIGOUROUX)**

La délibération est adoptée.

Le Maire,
Philippe ARDHUIN

